



Communiqué,
Paris le 5 novembre 2012

Journée Mondiale du Diabète

Discrimination, Précarisation, Souffrance au travail:

l'AFD dénonce la réalité de l'emploi des diabétiques dans un Livre Blanc « diabète et travail »

Soutenue dans sa démarche par la CFDT, l'Association Française des Diabétiques (AFD) remettra son Livre Blanc « Diabète et Travail : pour en finir avec les discriminations » aux Présidents des groupes parlementaires, ce 14 novembre, à l'issue de Rencontres entre les parties prenantes que l'association a organisées à son siège.

4 fois plus de risque d'être exclu du monde du travail*

En dépit du code du travail qui précise qu'aucun salarié ne peut être licencié en raison de son état de santé, une personne atteinte de maladie chronique comme le diabète a 4 fois plus de risque d'être exclue du monde du travail. Ainsi, le pourcentage d'actions de soutien aux victimes engagées par l'AFD est passé de 15% en 2009 à 21% en 2010. « *Nous voulons pointer du doigt une législation souvent obsolète et changer les idées reçues sur l'aptitude professionnelle des personnes atteintes de diabète* », affirme Gérard Raymond, président de l'AFD. Les causes tiennent essentiellement à l'ignorance qui entoure cette pathologie.

L'ignorance : principal frein à l'embauche d'un diabétique

Les progrès médicaux et techniques rendent désormais le diabétique apte à la plupart des emplois : le risque d'hypoglycémie est devenu quasi nul et les médicaments hypoglycémifiants ont été fortement améliorés ; de plus les lecteurs de glycémie de nouvelle génération permettent de surveiller efficacement son taux de glycémie sans risque de déséquilibre du diabète. Dans le même temps, l'organisation du travail a été profondément modifiée grâce aux technologies et à la communication, entraînant une plus forte sécurité.

Une législation souvent obsolète

Pour certaines professions (en particulier dans le secteur public), il existe une législation ; pour d'autres (plus particulièrement liés au privé) elle n'est pas toujours présente et laisse donc une grande latitude à l'employeur et au médecin du travail. Parmi ces métiers, certains justifient d'une incompatibilité avec le diabète (notamment les métiers de sécurité), d'autres pourraient être compatibles au cas par cas, d'autres enfin devraient être accessibles à tous.

Le Livre Blanc « Diabète et Travail » apporte une étude, une analyse et des propositions pour mettre un terme aux discriminations et aux freins à l'insertion sociale et professionnelle dont sont victimes les diabétiques.

L'Association Française des Diabétiques et son action

Fondée en 1938, l'Association Française des Diabétiques, fédération de patients reconnue d'utilité publique regroupe 107 associations locales, réparties sur le territoire national. Forte de ses 130 000 membres, l'AFD agit pour contribuer à l'amélioration de la qualité de vie de toutes les personnes atteintes ou à risque de diabète. Le Service social et juridique de l'AFD propose un service de protection (conseille, information et orientation) et traite plus d'un millier de réponses par an. Lorsqu'une discrimination est manifeste, l'AFD peut s'engager dans des actions de soutien aux victimes.

Pour plus d'info : www.afd.asso.fr



*Cahiers des maladies chroniques et du travail

Contacts presse : We agency

Diana Mlazgova – diana.mlazgova@we-agency.fr – 01 44 37 22 19 – 06 89 80 48 17

Elodie Balsamo – elodie.balsamo@we-agency.fr – 01 44 37 22 14 – 06 89 81 46 25